

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11
Par la poste. 15
En N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES
20 centimes par ligne.
ON S'ABONNE
au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ALLEMAGNE

On écrit de Weissenkurn (Prusse), le 16 novembre : Le monument du général français Hoche, qui se trouve tout près de notre village sur une colline, était sur le point de tomber tout à fait en ruines. S. M. le roi de Prusse en ayant été instruit, vient d'accorder une somme de 700 th. pour restaurer ce monument.
On écrit de Hanovre, le 11 novembre : On lit dans la Gazette universelle de Leipzig que les membres du cabinet sont partagés d'opinion sur la question de savoir s'il faut dissoudre l'assemblée des états et procéder à de nouvelles élections.
On écrit de Hanovre, 12 novembre, à la Gazette universelle de Leipzig, que le général Halkett vient de se rendre à Osnabruck avec mission de provoquer une enquête relativement à un complot qui se serait formé dans cette province ; les habitants, contre lesquels le gouvernement devait employer des mesures de rigueur, étaient disposés à faire résistance, et aurait été soutenus par la troupe.
Une lettre de Vienne, en date du 8 novembre et adressée à la Gazette universelle de Leipzig, parle du profond mécontentement que l'escapade du duc de Bordeaux a produit dans le cabinet autrichien. On a demandé au gouvernement de Sardaigne d'engager ce prince à la réparer aussitôt que possible.
Après le retour du duc dans son asile, ajoute le correspondant, on tracera probablement avec plus d'exactitude les limites de son séjour ; car l'Autriche ne peut pas tolérer qu'on abuse de ses dispositions hospitalières, surtout vis-à-vis d'un monarque qui, comme Louis-Philippe, fait tout pour les intérêts de la stabilité et de la paix générale.
On écrit de Constantinople, 1er novembre : Les ambassadeurs des cinq puissances ont répondu, chacun par une note séparée, à la dernière note de la Porte. Ils déclarent qu'elle peut compter sur les bons offices de ces puissances, ils l'invitent à rester en paix et persister dans sa modération, attendu que c'est le meilleur moyen de fatiguer Méhémet-Ali, et de le contraindre à la concédence, surtout s'il se soumet à la volonté unanime des puissances, comme il l'a déjà fait, en déclarant aux consuls à Alexandrie qu'il n'entreprendrait rien d'hostile au sultan, qu'il se reconcilierait avec Chosrew pacha et rendrait la flotte, aussitôt qu'il se serait entendu avec la Porte sur les autres arrangements pour consolider et maintenir la paix sur un pied plus stable et aura fait avec elle un traité d'amitié.

Dans l'audience qu'il a eu du reis-effendi, M. de Pontois a dit que la France et l'Angleterre n'ont pas cessé de s'entendre sur la question d'Orient ; que la France veut que la Turquie soit une formidable puissance intermédiaire entre l'Europe et l'Asie, capable d'y empêcher toute collision.
Il a ajouté qu'elle reconnaît les droits de la Turquie sur les Dardanelles et n'a pas voulu y enfreindre ses droits en y entrant de force, mais qu'elle demande que la Porte n'y laisse pas non plus passer les flottes d'autres puissances, enfin que la France désire la paix en Orient, mais qu'elle voudrait aussi voir reformer ce que le traité d'Unkiliar Skelessi a de contraire au droit des gens.

ANGLETERRE. — Londres, 18 novembre

Le duc de Sussex a consenti à se charger de l'administration des biens de feu son royal frère le duc d'York. La mort des deux exécuteurs M. Hubert Taylor et sir Benj. Stephenson rendent cette mesure nécessaire. La princesse Sophie, légataire, et les créanciers espèrent que le duc de Sussex fera droit à leurs réclamations.
M. O'Connell a adressé à la trades-union d'Irlande une longue lettre contre les Tories, qu'il termine par ce cri de ralliement : La reine et la liberté constitutionnelle.
La célèbre aéronaute M. Green va construire, d'après de nouvelles combinaisons appuyées par des calculs, un ballon sur un nouveau principe, à l'effet de traverser l'atlantique de New-

York en Angleterre. Cette machine sera d'une dimension gigantesque, et son hardi inventeur prétend que le trajet sera aussi facile que le voyage de Londres à Nassau qu'il a fait il y a deux ans.

On apprend par Lisbonne que les carlistes de la Galicie ont refusé de se rallier au gouvernement de la reine d'Espagne. Ils sont peu nombreux et consistent en guérillas, ou plutôt bandes de malfaiteurs.

M. Jaudon a publié l'état suivant sur la situation de la Banque des Etats-Unis, au 1er. octobre 1839 (quelques jours avant sa suspension) :

Table with columns: ACTIF, DOLL., C., and D. It lists various financial items like 'Effets escomptés', 'Lettres de change', 'Total des valeurs escomptées', etc., with corresponding numerical values.

Table with columns: PASSIF, DOLL., C., and D. It lists various financial items like 'Fonds capital de la banque', 'Billets en circulation', 'Post-notes', etc., with corresponding numerical values.

Il résulte de cet état que le passif de la banque, déduction faite de son capital, et des comptes des profits et pertes, etc., qui ne sont là que pour règlement, s'élève à 32 millions de dollars environ, tandis que son actif en effets escomptés, billets de banques et créances sur les banques et leurs agences est de près de 52 millions de dollars, le reste de 20 millions consistant en effets publics, propriété foncière, et prêts sur hypothèques.

FRANCE. — Paris, le 19 NOVEMBRE.

S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans vient de consacrer 7500 fr. à des œuvres de bienfaisance à Marseille.
S. A. R. M. le duc d'Orléans sera de retour à Paris, dit-on, plus tôt qu'on ne s'y attendait. Après s'être arrêté quelques jours à Lyon, ainsi qu'il en a manifesté l'intention, le prince royal voyage à incognito.
Par ordonnance royale du 9 de ce mois, un crédit extraordinaire de 150,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France, est ouvert au ministre de l'intérieur, sur l'exercice de 1839. Dans la prochaine session, la régularisation de ce crédit sera proposée aux chambres.
Une décision ministérielle étend à la frontière des Hautes-

Pyrénées la suspension de la prohibition de certaines marchandises accordée déjà aux Basses-Pyrénées.

Le Temps assure que le duc de Bordeaux, après avoir fait de vaines instances pour obtenir une audience du pape, est parti subitement pour Naples.

L'activité qui a régné cette année dans les chantiers de notre marine atteste la haute importance que le gouvernement attache à cette première condition de notre puissance nationale :

On a travaillé à 21 frégates, 4 canonnières bricks, à 3 corvettes de charges, 2 gabarres, et 11 bâtiments à vapeurs de 160 et de 200 chevaux, total 67 bâtiments sur lesquels 11 ont été ou seront mis à l'eau en 1839, de sorte que 56 resteront encore en chantier pour l'année 1840.

12 nouveaux bâtiments seront commencés en 1840, si bien que le nombre des bâtiments auxquels on travaillera à cette époque sera de 68, sur lesquels 11 devront être mis à l'eau dans le cours de l'année, de sorte que vers la fin de 1840, 57 resteront sur les chantiers.

On écrit de Toulon, le 12 novembre : M. Alley de Ciprey, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du gouvernement français près la république du Mexique, est arrivé dans notre ville. Ce diplomate était sur le point de s'embarquer à bord de la corvette de guerre la Sabine, qui a été mise à sa disposition, lorsqu'il a été invité par voie télégraphique à attendre ici de nouveaux ordres.

On écrit de Lyon, le 15 novembre : Prés de trois mille lettres d'invitation ont été envoyées au nom de M. le maire pour le bal qui doit être offert à M. le duc d'Orléans. La magnifique série de salons de l'Hôtel-de-Ville aura peine à contenir ce grand nombre d'invités.

Les vins de Bourgogne ont subi la semaine dernière une hausse subite de 10 francs par pièce sur le port de Bercy.

Le bruit s'est répandu à Vienne que le duc de Bordeaux a quitté Rome. On ignore l'itinéraire que le prince a suivi. La police autrichienne le saura sans doute bientôt. Quelque soit le mystère dont les carlistes cherchent à entourer tous les pas de leur prétendant, il n'y a aucune inquiétude sérieuse à concevoir sur les mouvements d'un jeune homme sans appui européen. Il est probable que l'ambassadeur de France n'aura pas été des derniers à surveiller les démarches du duc de Bordeaux.

On écrit de Rome, 6 novembre :

Après le départ de sa mère, le duc de Bordeaux a réitéré ses efforts pour obtenir une audience du saint-père, ils n'ont obtenu aucun succès. Le pape, se retranchant derrière la rai- son d'état, a déclaré qu'il ne convenait pas à la dignité du St- Siège de prendre ostensiblement sous sa protection, en dépit des remontrances positives d'une puissance aussi respectable que celle de l'Autriche, la démarche inconsidérée du petit-fils de Charles X ; mais excusant l'étourderie d'un jeune homme, le pape, tout en conseillant au duc de Bordeaux d'abréger son séjour à Rome, a donné secrètement des ordres pour lui adoucir l'amertume du refus ; il lui a même permis de visiter l'intérieur de la résidence papale.

Cette dernière circonstance a offert une bonne occasion aux légitimistes de faire courir le bruit que celui-ci avait été reçu par le saint-père ; mais le pape avait eu soin de sortir ce jour-là pour rendre une visite à la reine douairière de Sardaigne dans la villa de celle-ci, près de Frascati, et pour aller de là dîner au couvent des Camaldoli voisins.

Les embarras intérieurs du cabinet de Madrid, et les projets de coups d'état que l'on attribue à la reine régente, ont ramené les espérances du parti carliste. La Gazette de France, qui en est l'organe le plus impatient, a déjà un plan de campagne tout prêt :

Si, au milieu des embarras inextricables où se trouverait jeté le gouvernement usurpateur, Charles V débarquait à Barcelonne, en proclamant les cortèsper estamentos et les libertés provinciales ; si l'on avait pris soin de gagner quelques régimens, et si à Madrid on avait le concours de quelques hommes influens, qui ne voient que la restauration s'accomplirait en quelques jours, sans confusion, sans résistance, et que le drapeau royal volerait de clocher en clocher ?

FEUILLETON. — 21 NOVEMBRE.

UN FRERE DE VICTOR HUGO A CHARENTON.

Il y a bientôt vingt ans de cela : dans une maison de la rue des Petits-Augustins, au quatrième ou cinquième étage, habitaient deux jeunes poètes, deux frères qui, sous les yeux d'une mère dont les lumières et le goût égalaient la tendresse pour ses enfans, s'exerçaient au doux et paisible labeur du noviciat poétique, et savouraient déjà les illusions de la gloire. Oh ! combien leur tranquille et aérienne retraite était favorable aux méditations silencieuses de la pensée, aux jeux de l'imagination, qui a besoin de la solitude pour la peupler ! Devant ces deux jeunes cénobites littéraires, unis par les mêmes goûts, douze ou quinze siècles de la Vieille France étalaient leurs débris et leurs éloges souvenirs ; alors le Musée où M. Alexandre Lenoir avait offert une hospitalité ingénieuse aux monuments proscrits ou mutilés par le vandalisme révolutionnaire, n'avait pas encore été déshérité de ses meilleures ruines, de ses plus précieuses conquêtes ; toutes les vieilles tombes n'étaient pas retournées aux basiliques, aux caveaux funéraires d'où elles avaient passé sous les voûtes du cloître des Petits-Augustins. Il en restait assez pour suffire aux impressions mélancoliques, aux rêveries où le poète puise ses inspirations les plus touchantes.

De ces deux rivaux, mais rivaux toujours amis en étude et en poésie, lequel promettait le plus à l'avenir ? lequel donnait les espérances les plus brillantes ? C'était une question difficile à résoudre pour les personnes admises dans la confidence de ce poétique apprentissage. Le plus jeune, Victor, plus hardi, plus fécond, s'abandonnait volontiers à l'essor de son génie. A seize ans, il avait déjà fait beaucoup de vers ; à seize ans, même déjà cueilli des lauriers qui, pour être des lauriers de province, n'étaient pas moins glorieux, surtout pour le poète-enfant dont on ne craignait pas le front. Le second, plus calme, plus réfléchi, semblait pas autant de foi en lui-même : très-réservé sur le chapitre de ses vers, il tenait tous ses vers enfermés dans sa mémoire, et ne les faisait plus verser que dans les plus vives instances pour en faire sortir quelques-uns. Il avait plus résister, quand il céda enfin, il se plaignait des

éloges qu'il ne croyait pas avoir mérités ; car ce jeune homme n'était jamais satisfait de son œuvre : il y travaillait sans cesse, défilant, refaisant les strophes, les stances, qu'il remaniait avec une infatigable persévérance. C'était déjà la conscience de l'artiste qui apprécie les difficultés de l'art, et qui se défie de l'imagination du jeune homme.

Cependant, il faut le dire, nous autres qui étions jeunes aussi, nous étions du parti de la fécondité aventureuse ; nous étions disposés à décerner la palme au poète qui produisait le plus et se prêtait de meilleure grâce aux communications poétiques qu'on lui demandait.

Mais Eugène était bien défendu par un avocat ou plutôt par un ami qui, loin de céder à l'entraînement général, opposait un doute inflexible à l'enthousiasme des juges prévenus et passionnés. Il n'était point injuste envers le plus jeune des deux poètes ; seulement il prétendait que nous autres, si épressés, si ardents dans notre admiration, jugions sans connaissance de cause. Or, cet avocat, cet ami de plus âgé des deux poètes, c'était leur mère. Pour elle seule, celui-ci était sans réserve, sans discrétion, sans mystère. Il initiait sa mère à tous les secrets, à toutes les pensées intimes de son esprit ; elle était l'unique confidente de ses travaux, de ses projets, et quand il avait composé quelques nouveaux vers dont il n'était pas mécontent, il consultait sa mère, ce juge donc il aimait la sévérité, parce qu'il la croyait toujours juste. Il ne venait pas lui demander des éloges, mais des avis ; non un suffrage complaisant, mais d'utiles leçons pour perfectionner son travail, fidèle tributaire de la censure maternelle. Elle le insistait surtout sur la nécessité d'un laborieux enfantement chez le poète, chez l'artiste ; elle ne pensait pas que la gloire, dans la carrière poétique, pût être le prix de la course. Ces avis si sages, elle les donnait à la fois aux deux frères, mais un seul paraissait en reconnaître la sagesse en s'y conformant. Etait-ce là le secret de cette préférence que nous blâmions ?

Cette mère, dont toutes les pensées étaient pour l'avenir de ses enfans, était secondée dans son œuvre par un autre fils, l'aîné de tous, et qui, occupant un petit emploi dans une maison de Banque, ne manquait pas un seul jour de visiter sa famille. Quel dévouement, quel zèle de la part de ce jeune homme pour contribuer autant qu'il était en lui aux succès de ses frères !

Comme chez lui l'amitié fraternelle, malgré ses formes quelquefois un peu militaires, savait encourager les deux poètes par des promesses qu'il tenait toujours ! Il y avait en lui quelque chose qui ressemblait à l'autorité d'un père, quoiqu'il ne comptât que quelques années de plus que ses frères. Abel Hugo se faisait rendre compte de ce qu'on avait fait dans la semaine qui venait de s'écouler, de ce qu'on se proposait de faire dans celle qui allait suivre ; il fallait s'exécuter de gré ou de force, et le mentor de vingt-deux ans trouvait rarement ses élèves indociles. Toutefois, Eugène ne comprenait pas dans l'accomplissement de ses devoirs la nécessité de réprimer tous ses vers à Abel, et celui-ci, qui connaissait les habitudes et l'humeur de son frère, ne se montrait pas trop rigoureux dans ses exigences, car il savait bien que c'était en demandant peu qu'il obtiendrait quelque chose.

La dernière fois que je vis Eugène Hugo, c'était vers la fin de l'automne de l'année 1820 ; je le rencontrai solitaire et rêveur sous les grands arbres des jardins du vieux hôtel de Larochehoucault. Ce jour-là, le poète si discret sur ses travaux, parut oublier sa timide réserve ; il était plein de confiance dans l'avenir, lui dont le front ainsi que les paroles portaient l'empreinte de la mélancolie et du découragement. Mais cet avenir qu'il voyait alors si riant pour lui, chargé de palmes et de couronnes, ce n'était pas l'avenir éloigné d'une gloire qui n'éclaire qu'un tombeau ; il saluait la justice de son siècle, de ses contemporains envers le poète triomphant, envers le génie proclamé par d'unanimes suffrages. Cet œil qui était presque toujours baissé, se levait fièrement ; il s'animait d'une vive flamme : « Oui, me disait-il, je suis tout-à-fait réconcilié avec les hommes ; oui, je crois que leur dédain pour le poète n'est pas inflexible, quand le poète va jusqu'à leurs ames... Qu'importe la politique, ses accès passionnés, ses vociférations bruyantes ! La voix du poète peut dominer le fracas de l'orage, éclater retentissante au milieu des tempêtes et des vents déchainés. Oh ! non, je ne crains plus, mon cher ami, ce public qui m'inspirait, vous le savez, tant de découragement et de défiance. Je m'offrirai à lui, il ne me repoussera pas, j'en suis sûr, car je saurai l'intéresser, l'émuvoir, l'attendrir. Dans deux ans, j'aurai terminé un poème dont je viens d'achever le plan ; je ne demande que deux ans ! »

La Gazette a évidemment calculé son plan sur une trop grande échelle; les hommes sont trop petits dans ce temps-ci pour qu'on leur donne à faire la besogne des grands capitaines ou des grands rois. Le retour de Boulogne, quand on laissera partir la cour du prétendant, n'aura certes rien de commun avec le retour de l'île d'Elbe; le drapeau royal n'est pas un aigle, pour voler de clocher en clocher, et il n'y a que de très-mauvais plaisans qui puissent comparer don Carlos à Napoléon.

— Nous lisons ce soir dans le *Messenger*:
« Nous sommes sans informations précises sur la mort du comte d'Espagne, dont la nouvelle a été apportée hier par journaux de Toulouse. La *France méridionale*, qui reproduit la version de l'*Emancipation*, ajoute que le bruit de l'assassinat du comte d'Espagne mérite confirmation. »

— Plusieurs députés du centre gauche, présents à Paris, ont déjà manifesté l'intention de porter M. Thiers à la présidence de la chambre des députés pour la session prochaine.

Le *Temps* rectifie ainsi ses premières informations sur les événements d'Orient:

« Les lettres de Vienne, arrivées ce matin à Paris, et les bruits qui circulent sur les diverses dépêches qui ont été reçues au ministère des affaires étrangères, semblent remettre dans l'indécision, ou ajourner, au moins aujourd'hui, la question qui hier paraissait terminée.

« Hier, Méhémet était près de signer un traité qui n'ajoute rien en réalité à l'étendue de sa puissance, qui ne lui donne rien qu'il n'avait avant la bataille de Nézib. Il attendait avec confiance l'acceptation des propositions qu'il avait faites, et qu'à ses yeux le Sultan devait se regarder comme trop heureux de pouvoir signer.

« Aujourd'hui, c'est le sultan qui refuse, qui ajourne, qui recule.

« D'après des lettres de Vienne, l'ambassadeur anglais a su gagner la majorité du divan, et le divan a été d'avis de rejeter encore les propositions de Méhémet. La cession de Candie, que l'Angleterre convoite pour elle-même, a surtout excité le mécontentement de cette puissance. Elle avait poussé Mahmoud dans la folle entreprise dont la bataille de Nézib avait fait raison; elle pousse Abdul Medjid à une nouvelle levée de boucliers. Elle promet de l'or, des troupes, des vaisseaux. »

— Il paraît certain, d'après des nouvelles de Madrid arrivées aujourd'hui, que l'intention de la Reine-régente, d'accord sur ce point avec Espartero, est de ne pas tenter de nouveaux efforts sur la Chambre actuelle, et de dissoudre immédiatement les Cortès.

— M. Cunin-Gridaine paraît s'occuper beaucoup d'étendre les relations commerciales de la France, et de diminuer les entraves des douanes. On annonce positivement que la Hollande envoie un agent chargé de négocier un traité de commerce avec la France. Quelques ouvertures ont été faites à la ligne des douanes allemandes, afin d'en obtenir quelques concessions favorables à nos produits; des commissaires anglais et français vont s'occuper de nouveau de stipuler des changements au tarif des deux nations, et enfin l'on espère obtenir sous peu en faveur de notre commerce des privilèges importants du gouvernement espagnol.

Telles sont à peu près les nouvelles que l'on veut introduire le mois prochain dans le discours de la couronne, afin de compléter le tableau favorable que l'on compte présenter de la position de la France, pour l'ouverture de l'année 1840. Mais nous redoutons fort que ces espérances ne soient encore loin de la réalité.

Si l'on juge des négociations que l'on va ouvrir avec l'agent hollandais par celle que l'on a entamées depuis si longtemps avec l'Angleterre, nous ne sommes pas prêts d'en attendre le résultat favorable; car depuis si longtemps que les cabinets de Paris et de St.-James sont d'accord pour changer les tarifs, on n'a pas encore pu s'entendre. La France a voulu nommer trois commissaires pour discuter les questions commerciales, et quoi que l'Angleterre ait nommé aussi ses trois commissaires, il y en a un qui n'arrivera pas encore de quelque temps à Paris. C'est M. Mac Grégor qui n'a pu quitter Naples avant le 16 novembre.

Les deux autres commissaires anglais sont MM. Sheil et Bulwer, deux hommes animés des meilleures dispositions. Les conférences commenceront vers la fin de décembre. Espérons que l'on parviendra enfin à s'entendre et à décider une réforme qui est appelée depuis si longtemps par les vœux des nations.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Tout porte à croire que le duc de la Victoire travaille secrètement les populations arragonaises, et que pour ne pas expo-

ser ses troupes à des assauts périlleux, il négocie avec quelques chefs, une mesure très importante va être adoptée, c'est la proscription de toutes les familles dont les enfants sont au service de don Carlos. Ces familles seront forcées d'encombrer Morella, Cantavieja et Beciete ou Cabrera voudrait n'avoir que des hommes armés et des bouches utiles. La guerre finira plutôt. Le 10, les positions des deux armées étaient toujours les mêmes. Tel est l'ensemble des nouvelles données par notre correspondance d'Arragon à la date du 14 novembre.

Nos correspondances de Madrid du 12 novembre, commencent à jeter quelque jour sur la crise actuelle et son issue probable. Les modérés n'ont pas peur; et ils semblent au contraire en se renforçant d'hommes énergiques, vouloir intimider les exaltés. Le plan du ministère est de proroger les cortès jusqu'au 20 janvier 1840, afin de se donner le temps de préparer par des réformes dans le personnel des administrations, de nouvelles élections plus conformes à l'esprit de la constitution.

Le gouvernement qui comprend qu'en faiblissant, il serait bientôt débordé par les exaltés, cherche à s'entourer d'appuis et de précautions. Des troupes sont rappelées de la Manche pacifiée vers la capitale remuante, et un traité passé avec des fournisseurs assure les subsistances de l'armée pour une année entière. Il est impossible, après l'exécution de plans aussi sages, que l'émeute ose lever la tête dans la capitale ou que Cabrera échappe à des forces supérieures et bien approvisionnées.

— On écrit de Saragosse, le 13 novembre:
On rédige en ce moment les listes des familles qui, en vertu du bando du général Espartero, doivent être expulsées. Il faut que l'autorité veille à la prompt exécution de ce bando. Morrela, Cantavieja, Beciete, regorgent de proscrits.

— On écrit de Madrid, le 12 novembre:
Nos troupes occupaient le 10, les mêmes positions de Bordon, Lugo, Las Parras, etc. Cabrera, avec ses bataillons, était à Zurita, Palangues, Orteles, Villores, Hariajo, Todolella, la Mata; dans le royaume de Valence, des guerillas stationnaient à Tronchon et Villaluengo. La famille de Cabrera, il y a quelques jours, a quitté Morella se dirigeant vers Beciete ou Valderrobles.

La nouvelle junte créée par Cabrera siège à Morella, d'où il n'est permis de tirer aucune espèce d'approvisionnement. La fabrique de fusils de Villaluengo fonctionne maintenant à Morella. Un paysan qui portait au couvent de Bonifasa quelques milliers de réaux, n'a pas été admis. Cabrera veut achever ces malheureux.

— On écrit de Madrid, le 12 novembre:
Les ministres ont tenu hier deux conseils; le dernier s'est prolongé jusqu'à une heure très-avancée dans la soirée; des résolutions importantes ont été adoptées, s'il faut en croire un bruit généralement répandu. Le ministère de la guerre doit être confié au général Francisco Narvaez. Deux députés appartenant à l'opinion modérée seront appelés au ministère de l'intérieur et de la marine. Déjà M. Benavides a été mandé hier au palais, où il est resté long-temps en conférence. Le capitaine-général de Madrid sera le général Lahera. Le chef politique et gouverneur militaire de la capitale sera M. Balboa qui aura sous ses ordres une forte division militaire. Déjà les troupes de plusieurs districts se concentrent autour de Madrid. Six bataillons de la Manche ont occupé Tolède et Aranjuez; six autres bataillons du Nord et quelques escadrons passent à Ségovie. Le ministère ainsi reconstitué et consolidé prorogera les cortès au 20 janvier 1840. Ce délai lui fournira l'occasion de faire dans les divers départemens de l'administration des changemens importants et de préparer de nouvelles élections.

La députation provinciale de Madrid avait fait passer au chef politique une représentation pour réclamer le changement du ministère et justifier le refus de l'impôt. Le chef politique n'a pas voulu se charger de soumettre cette inconvenante exposition à la reine. Il l'a renvoyée à la députation qui a pris le parti d'adresser directement son message au ministère de l'intérieur.

Le ministère vient de passer avec MM. Ceriola, Safont et d'autres un contrat qui assure pour une année les subsistances de l'armée.

La bourse de Madrid se ressent des incertitudes politiques. Les spéculateurs ont moins de confiance. Le 5 p. c. a été fait au comptant à 50.

HOLLANDE.

On écrit de la Haye, le 19 novembre:
S. A. R. le prince d'Orange a quitté hier matin cette résidence pour se rendre à Tilbourg.

réponse et à s'assurer si elle était sérieuse. « Eh! pourrait-il en être autrement, ajoutai-je aussitôt? Ne devez-vous pas avoir aussi votre originalité? Est-ce que vous appartenez au *profanum vulgus*? Il faut que vous subissiez toutes les conséquences de votre vocation poétique.

— A la bonne heure!
Le poète semblait respirer plus à l'aise; il était délivré de l'inquiétude que j'avais involontairement fait naître dans son esprit: « Non, non, répéta Eugène, je ne suis pas fou! je le prouverai bientôt... Dans deux ans! » Et il m'entraîna d'un pas rapide autour du jardin, en m'entretenant de ses rêves de gloire, en me parlant de la place qu'il saurait conquérir dans l'empire littéraire. Il y avait de l'enthousiasme, de l'exaltation dans ses paroles; sa voix toujours un peu voilée avait pris un accent plus énergique et un timbre plus éclatant: « Adieu, je suis un peu fatigué de ma promenade qui dure depuis deux heures. Il faut que je rentre au logis, car ma mère trouve sans doute mon absence trop longue; elle est seule... adieu! »

Eugène me donna une poignée de main, puis, s'éloigna rapidement. Il y avait déjà une heure qu'il m'avait quitté, et j'étais encore à la même place, songeant à la poésie, aux poètes en général et à Eugène en particulier. Sa conversation, dont je me rappelle exactement les principaux traits, avait produit sur mon esprit une impression profonde: je m'associais, je croyais sincèrement à ses espérances, et je faisais des vœux pour la réalisation de tous ses rêves de poésie et de gloire.

§ II.

C'était une belle matinée de printemps que celle du 7 juin 1827: j'avais atteint, en me promenant, l'extrémité du boulevard qui aboutit à la Place de la Bastille, quand je vis venir à moi un de mes amis, jeune docteur de la faculté de Paris; il était accompagné de M. Claveau, avocat, que je ne connaissais pas, et avec qui je ne tardai pas à faire connaissance:

« Voulez-vous venir avec nous à Charenton, me dit le docteur? — Volontiers, répondis-je. »

Et nous voilà tous les trois montant dans une petite voiture, qui nous transporta assez lestement à Charenton. Le docteur nous quitta un instant pour aller chercher l'ami qui devait nous servir de guide dans la maison des aliénés; il revint nous avertir que nous pouvions entrer, et bientôt nous parcourûmes silencieusement les différentes parties de cette triste habitation. Notre *Cicéron* nous fit d'abord faire connaissance avec l'administration,

— Le *Handelsblad* donne des détails sur l'examen en sections des lois relatives aux budgets. On a proposé de voter des crédits provisoires pour les 6 premiers mois de 1840. Beaucoup de membres ont pensé qu'il vaudrait mieux attendre que la loi fondamentale fut révisée pour adopter une base définitive dans le système financier. D'autres, laissant de côté l'impossibilité d'exécuter plusieurs dispositions de la loi fondamentale, ont trouvé convenable de l'adopter encore pour règle, et n'ont pu admettre, avec les ministres, les lois en discussion comme des formules de crédits provisoires. Beaucoup de membres ont trouvé les dépenses trop élevées et en contradiction avec les besoins urgents de l'économie. On a fait beaucoup d'observations sur le syndicat, la dette, les relations extérieures, et le département de la guerre. On a réclamé la publicité pour notre situation financière et le syndicat, comme le seul moyen de faire naître la confiance et d'éviter un choc dans les finances. Quelques membres ont réclamé la suppression du syndicat. Mais on a approuvé les crédits demandés pour l'augmentation de la marine, exigée dans l'intérêt du commerce.

— On écrit d'Amsterdam, 19 novembre:
Nous apprenons de bonne source que le départ pour Paris de M. le chevalier de Rochusen, conseiller de légation et directeur des magasins de notre entrepôt, aura lieu demain. Il va conclure un traité de commerce entre la Hollande et la France.

(*Avonbode.*)
— On lit dans une correspondance particulière de La Haye, 15 novembre:
Une importante réaction a lieu dans les hautes régions de notre gouvernement en faveur de la France. Cette opinion qui avait d'abord rencontré des incrédules, n'est plus aujourd'hui contestée par nos hommes politiques, et déjà nos commerçans, qui calculent avant tout, se demandent si l'on ne pourrait pas exploiter cette tendance. On sait qu'en vertu du traité conclu avec l'association allemande, les vins français importés en Allemagne des entrepôts de la Hollande, et par navires hollandais ne sont pas frappés de droits plus considérables que s'ils étaient importés en droiture des ports de France dans ceux de l'union par navires allemands. Un rapprochement commercial avec la France augmentera nécessairement les transactions de la Hollande sous ce dernier rapport. On sait également que les articles de modes et de nouveautés de France, recherchés dans les colonies hollandaises, sont frappés de droits considérables. S'ils y arrivent par navires étrangers, les débouchés sont doublement restreints; nos navires n'étant pas certains d'avoir des retours, sont obligés d'exiger un fret considérable. Sous ces différents points, il y a lieu à modifier nos relations commerciales; la tendance en faveur de la France est envisagée sous ce rapport.

Le parti français, nombreux dans ce pays, rappelle souvent une vérité, c'est notre roi qui le premier a reconnu Louis-Philippe, et il demande pourquoi nous resterions dans un état d'hostilité envers la France aujourd'hui que la séparation de la Hollande et de la Belgique est un fait désormais incontestable pour tous? Si ce que l'on dit est vrai, il doit être sérieusement question en ce moment d'un traité de commerce entre la Hollande et la France. On ajoute même que ce traité sera négocié sur les bases qui viennent d'être indiquées; il ne pourra qu'être très-avantageux aux deux parties contractantes. On annonce même le prochain voyage à Paris de M. Rochussen qui vient d'obtenir le titre de conseiller de légation et qui doit, dit-on, sonder le terrain; M. Rochussen est le même personnage qui, avec M. de Scherff, avait été employé à négocier notre accession aux douanes allemandes qui, dans cette mission difficile, a déployé de rares talens.

Une lettre de Londres, adressée à l'*Avonbode*, porte que le premier pas vers un rapprochement entre la Hollande et l'Espagne, a été fait par ce dernier pays. L'ambassadeur du cabinet de Madrid, fit connaître à M. Dedel le désir de sa cour d'ouvrir des relations avec le gouvernement hollandais. Après avoir demandé des instructions à ce sujet, M. Dedel répondit que son gouvernement n'avait aucune objection à faire contre cette demande. Par suite de cela fut arrêté la nomination de M. le baron van Grovestins, qui partira incessamment pour Madrid. Il est donc faux que ce rapprochement doive être attribué à l'influence de la France.

Le chevalier de Bizo a remis ses lettres de créance qui l'accréditent auprès du roi de Hollande comme chargé d'affaires de la reine d'Espagne. L'accueil qu'il a reçu a été fort flatteur de la part du roi qui l'avait personnellement connu autrefois. Il a même joui des prérogatives des agents diplomatiques en étant invité soit aux bals ou aux concerts de la cour, avant la remise de ses lettres.

avec le régime intérieur, dont nous pûmes admirer l'admirable économie. Ensuite nous descendîmes dans la cour où se promenaient librement les fous paisibles, c'est-à-dire ceux dont la démence avait une expression toute à fait inoffensive.

La, je remarquai un jeune homme dont les regards constamment fixés sur la terre contrastaient avec l'agitation convulsive de la plupart des autres fous, jeunes ou vieux, qui peuplaient cette triste enceinte. Il se tenait adossé au mur, et quand nous approchâmes de lui, il ne leva pas les yeux; on eût dit qu'il était livré à une méditation profonde. Il paraissait âgé d'environ trente ans; il avait de larges épaules, une tête fort grosse, remarquable par la prééminence d'un front très-développé; l'excessive maigreur de ses jambes nues ne répondait nullement au buste, qui annonçait une constitution vigoureuse; il tenait ses bras croisés sur sa poitrine. Nous sûmes depuis qu'ils étaient attachés par ordre du médecin.

Je m'étais arrêté devant ce jeune homme, sans trop me rendre compte du sentiment qui me retenait à cette place, quand l'employé, s'approchant de moi, me frappa légèrement sur l'épaule: « Connaissez-vous celui-ci, me dit-il? »

— Non, monsieur, répondis-je; toutefois je trouve, ou plutôt je crois trouver, quelque ressemblance entre sa figure et celle d'un jeune homme.....

— D'un poète peut-être?

— D'un poète! que dites-vous? Et son nom?...

— Eugène Hugo, le frère du fameux Victor qui Chateaubriand a salué, à son aurore poétique du nom d'enfant sublime.

A peine avait-il prononcé ces mots, que je reconnus qu'il ne me trompait pas: ma mémoire refit aussitôt toute cette physionomie dévastée par la douleur et l'air de l'hôpital. Assailli par mes souvenirs, qui surgirent tout-à-coup, je retrouvai ce jeune poète, l'habituel solitaire du jardin de l'hôtel Larocheffault, et un serrement de cœur que j'éprouvai sa vue, m'empêcha pendant quelques instans de parler. L'employé vit émotion, et comme mes compagnons étaient près de nous, il les rap pour leur montrer le sujet de notre conversation: Voilà, leur dit-il, le d'un jeune homme déjà célèbre, le frère de Victor Hugo. Poète, il a sans doute aussi obtenu de la gloire, mais sa raison éclipse tout-à force sa famille: le plaisir de la gloire, et malheureusement sa folie a résisté qu'ici à tous les traitements; elle est déclarée incurable.

« Mais c'est singulier, reprit-il; on m'a dit bien souvent la même chose chez nous; est-ce que je suis fou réellement? Oh! non, ma tête n'est point brûlée; je suis calme, froid comme la raison elle-même... Dites, mon cher ami, avez-vous aperçu dans mon langage, sur ma figure, quelque chose d'extraordinaire, de bizarre?... »

— Oui, mon cher Eugène.

Il me regarda fixement; il cherchait à pénétrer le sens véritable de ma

BELGIQUE. — Bruxelles, le 20 novembre.

On assure que S. M. la reine des Français connue par sa bienfaisance, enverra un don pour l'exposition prochaine de la Société philanthropique, qui aura lieu à Bruxelles au profit des indigènes.

L'Académie royale d'histoire de Madrid vient de nommer membre correspondant M. Gachard, archiviste général du royaume.

Bruxelles, le 20 novembre. — (5 heures). La dépréciation de l'actif espagnol a fait de nouveaux progrès; toutes les cotes étrangères sont venues avec de la baisse et ont donné une impulsion à ce mouvement. Il ne s'est pas traité beaucoup d'affaires à cause de la liquidation du jour qui était lourde par suite des fortes fluctuations. La cote officielle porte le seul cours de 25 et P., on ferme 24 5/4 A.

Fonds de l'Etat : dette active 2 1/2 p. c. 55 1/2, 5 p. c. 101 et P., 4 p. c. 92 1/4 A., 5 p. c. 70 3/4 P. Société Générale titres en nom fl. 751 A., Société de Mutualité 1015 (101 1/2) A., Banque de Belgique 707 50 [70 3/4] P., Canal de la Sambre à l'Oise 855 [85 1/2] A., Société de Commerce 1140 (114) P.

MARCHÉS DES HUILES ET GRAINES.
Il n'est presque rien fait en huile de colza et de lin, à terme il y a plus de désir d'acheter que de vendre, surtout sur mars et mai, tourteaux demandés.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du 20 novembre. — Après la lecture de l'analyse des pétitions qui a donné lieu à des débats insignifiants, M. Angillis a présenté le rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi des céréales. Le rapporteur a conclu à l'adoption de la loi telle qu'elle a été amendée par le sénat, et il en a en même temps invité le ministère à s'occuper avec sollicitude des pétitions des brasseurs de Louvain qui lui ont été renvoyées dans la séance d'hier. La commission pense qu'il y a lieu de faire intervenir à ce sujet une mesure législative. — La discussion du projet de loi des céréales a été renvoyée à demain.

L'ordre du jour indiquait ensuite la discussion sur les élections de Termonde et sur les conclusions du rapport présenté par M. Deschamps.

Cette question, fort grave comme principe, a été débattue pendant trois heures successives, et tous les arguments qu'elle contenait ont été épuisés jusque dans les plus petits détails.

MM. Van Cutsem, Milcamp, Mercier, Henri de Brouckère et Dolez se sont prononcés contre les conclusions du rapport.

MM. E. Desmet, Lys, Dumortier et Deschamps les ont appuyés.

La chambre, consultée par appel nominal, a décidé, à la majorité de 55 voix contre 24, que les conclusions en seraient adoptées, et que les droits acquis à M. Dedeker seraient conservés.

M. de Decker devra donc être ballotté par les électeurs de Termonde avec M. Vilain XIII, qui, dit-on, n'est pas dans l'intention d'accepter le mandat de représentant s'il lui était décerné.

MM. les ministres ont voté avec la majorité.

LIÈGE, LE 21 NOVEMBRE.

Voici les principaux objets à l'ordre du jour pour la réunion du conseil communal qui aura lieu le samedi, 23 novembre courant, à 5 heures du soir :

Proposition tendante à ce que le conseil délègue au collège des bourgmestre et échevins, par application de l'art. 84, n° 7, de la loi communale, la nomination et la révocation des inspecteurs, agents de police et gardes-de-ville.

Rapport de la commission d'instruction publique sur une combinaison d'heures qui permettrait de donner des leçons d'allemand aux élèves de 4^e française.

Proposition d'aliéner des propriétés rurales provenant des 16 chambres; diverses parcelles de terrain situées dans la commune de Liège; la maison occupée par M. Stapper, rue de l'Université.

Délégation de deux membres de l'administration pour faire partie de la commission instituée par l'art. 58 de la loi sur la contribution personnelle.

Proposition faite par la commission du budget pour la fixation du traitement à attribuer à la place de préfet des études professeur de rhétorique au collège communal.

Nomination de seconds à l'école industrielle préparatoire, et promotions à faire dans le personnel des seconds des écoles primaires.

Dans la nuit du 18 au 19 courant, vers les 11 1/2 heures, le sieur Victor Bliard, demeurant montagne Ste.-Walburge, n. 16, a été accosté à une certaine de pas de son habitation par deux individus de mauvaise mine qui voulaient lui faire payer à boire; sur son refus, le sieur Bliard fut terrassé par ces deux misérables, et il s'engagea pendant plus d'un quart-d'heure, une lutte dans laquelle le sieur Bliard reçut plusieurs blessures gra-

ves à la tête; il est enfin parvenu à s'échapper des mains de ces malfaiteurs.

Malgré les cris de la victime de ce guet-à-pens, le poste militaire, à Hocheporte, n'est accouru sur les lieux, qu'après la fuite des malfaiteurs et cependant le théâtre du crime n'était qu'à très peu de distance de ce poste.

L'un des coupables est arrêté et l'on est sur la trace de l'autre.

Hier, la gendarmerie a été requise pour opérer l'arrestation de deux sergens-majors du 4^e de ligne, en état de désertion. — Ils ont arrêté ces deux militaires, vers onze heures du soir, au moment où ils se battaient à coups de sabre; ils ont été conduits ce matin à leur régiment.

L'un des voleurs qui ont dépillé pendant la nuit, il y a 15 jours, la maison de M. le curé de Rachamps, a été arrêté avant hier par la police de cette ville au moment où on le conduisait en prison, il s'est échappé dans la rue Féronstrée, mais, aux cris des agents qui le poursuivaient, il a été arrêté de nouveau par un passant.

Quatre individus de Baelen, arrondissement de Verviers, ont été renvoyés devant la cour d'assises de Liège, sous l'accusation d'avoir coopéré à un faux par supposition de personne, en faisant passer, comme Belge, un Prussien qui, sans ce crime, n'aurait pas été admis à remplacer dans la milice nationale belge.

Dans l'assemblée des actionnaires qui a eu lieu hier au foyer du théâtre, il a été décidé que la représentation du mardi serait supprimée, que l'abonnement continuerait aux mêmes conditions et qu'il serait pris des arrangements avec Mme. St.-Ange pour tenir l'emploi en partage avec Mme. Biacabe.

Les travaux sur le chemin de fer entre Coëgne et Aix-la-Chapelle ont été poussés pendant le mois d'octobre avec la même activité que pendant l'été. 6000 Ouvriers et 112 chevaux y ont été occupés pendant ce mois.

— On lit dans le *Précurseur* d'Anvers :

« Nos lettres des différents points de la Hollande s'accordent toutes à reconnaître qu'il existe dans la nation hollandaise un sourd mécontentement auquel on n'avait pas été habitué jusqu'ici, même edans les circonstances les plus difficiles et les plus critiques.

» A quoi cela peut-il tenir? Peussent les prévisions de nos correspondants ne pas se réaliser! car les Hollandais ne pourraient qu'y perdre en se remuant et en se laissant dominer par une mauvaise humeur que rien ne saurait justifier. »

— On lit dans l'*Indépendant* :

Nous avons signalé article dans lequel le *Journal des Débats* fait un grief au ministère de n'avoir pas élevé, par ordonnance, les droits sur les fils anglais, comme il en avait pris l'engagement devant la chambre. Le *Journal des Débats* soutient du reste cette augmentation de droits comme un moyen de forcer la main au gouvernement anglais, car dans le même article il développe cette pensée, que l'intérêt du pays exige qu'on apporte réciproquement de grandes modifications à leurs tarifs. Il nous paraît spécialement utile d'appeler l'attention sur le passage suivant :

« La France, dit le *Journal des Débats*, doit renoncer aux prohibitions absolues, aux droits prohibitifs qui frappent une foule d'articles, et notamment ceux de laine et de coton. C'est faire injure à l'industrie française que de supposer, pour des marchandises courantes elle ait besoin, après vingt années de régime prohibitif, de droits de plus de 20 à 50 p. c. Ce serait d'ailleurs nier l'évidence; car la suite de nos expositions, révèle une série remarquable de progrès. « Quant aux articles de prix, tels que les plus fines cotonnades anglaises, la prohibition ou l'adoption d'un tarif excessif n'encourage, tout le monde le sait aujourd'hui, qu'une seule industrie, celle de la contrefaçon. » puisqu'ils entrent en France en vertu du tarif et d'une triple « ligne de douaniers. » Il faut permettre ce qu'on ne peut empêcher; aucune fabrique française n'y perdra, et le trésor y gagnera, car la prime aujourd'hui remise à la contrebande entrera alors dans les coffres de l'Etat; on y trouvera aussi l'avantage de mettre fin à ces visites personnelles à la frontière qu'il faut flétrir comme un outrage à la civilisation ou à la morale publique, comme un attentat contre la liberté individuelle. »

Quelle absurde doctrine vient donc nous prêcher le *Journal des Débats*? Qu'en dites-vous, messieurs de l'*Organe des Flandres*?

COUR D'ASSISES DE LIÈGE. — 4^e TRIMESTRE 1859.

Liste des Jurés tirés au sort à l'audience publique du tribunal de 1^{re} instance du 16 novembre.

1. Van Dreze, J. H., Nég., à Verviers. — 2. Lejeune de

nus. Mais aucun de ces noms ne put lui arracher une parole, une exclamation, un geste de surprise : « Demandez-lui s'il fait toujours des vers, me dit l'employé à voix basse! »

J'adressai cette question à Eugène qui, en l'entendant, hocha la tête, puis sembla réfléchir; j'insistai : « Non, non, me répondit-il d'un ton ferme qui m'étonna, je ne fais plus de vers.

— Tant pis, lui dis-je, tant pis; car j'en sais de vous qui sont très-beaux. Vous avez fait, entre autres, une ode sur la mort du duc d'Enghien, ode dans laquelle, par parenthèse, vous traitez Murat bien sévèrement, car Murat n'était pas un lâche.

— Moi! oh non! vous vous trompez.

— Comment!... vous les avez peut-être oubliés ces vers, mais d'autres s'en souviennent. Tenez voici la fin d'une strophe que vous reconnaîtrez sans doute, et qui est une imprécation terrible contre l'ancien lieutenant de Napoléon :

Tu ris d'un juste Dieu, fort de tes attentats,
Mais la Calabre et ses rochers l'attendent,
Ses vautours naissants te demandent;
Il est un Dieu vengeur, et tu le connaîtras, etc., etc.

— Eh bien! l'auteur de ces vers, nommez-le donc!

Eugène avait paru écouter la citation de cette strophe avec une certaine émotion; sa physionomie s'était un peu animée, mais il se taisait : « Connaissez-vous l'auteur de ces vers, répétais-je? »

— Non, vraiment, monsieur, je ne le connais pas.

— Ils sont cependant bien de vous : ils ont été couronnés par l'Académie des Jeux Floraux. »

Le poète garda le silence : il avait repris son attitude ordinaire.

Cette épreuve m'avait entièrement découragé : le docteur voulut tenter un dernier effort. Il crut que la mémoire d'Eugène serait peut être moins infidèle ou moins indocile pour d'autres vers, pour ceux de son frère Victor. Il lui récita cette première strophe de l'ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV :

Je voyais s'élever dans le lointain des âges...

— Comment trouvez-vous ces vers, dit le docteur à Eugène, qui n'avait pas levé la tête?

Bar, J. F., bourgmestre à Dison. — 5. Verbois, Ch., avoué à Liège. — 4. Fraipont, Ph. F., notaire à Burdinne. — 5. Grisart-Constant, J. T. J., fabricant à Chaudfontaine. — 6. Alard, N. J., avocat, à Liège. — 7. Boulanger, David, d. en méd., à Grand-Rechain. — 8. Rouma, J. J., rent. et éch. à Spa. — 9. Lontain, P. C., fab. à Hodimont. — 10. Devaux-Woot-Detrixhe, pr., à Bas-Oha. — 11. Stappers, Ch., doc. en médecine, à Liège. — 12. Bourguignon, A., fabricant, à Verviers. — 13. Leroux, Ch., notaire, à Dison. — 14. De Rosen, C., propr., à Liège. — 15. Pollet, J., bourgm., à Oupeye. — 16. Jacquinet, P., rentier, à Charneux. — 17. Regnier-Poncelet, faq., à Liège. — 18. Fraikin, J. J., doct. en méd., à Liège. — 19. Oury, E. A. N., receveur des contributions, à Spa. — 20. Tombeur, G. C., doct. en méd., à Liège. — 21. Bellefroid, J., banquier à Liège. — 22. Ghaye, rentier à Hocheporte, à Liège. — 23. de Thiriart, F., rentier à Liège. — 24. Parmajon, T., tanneur, à Huy. — 25. Grégoire, N. J., prop. à Amai. — 26. Van Hulst, F. A., avocat à Liège. — 27. Godin, A., fabric. à Marchin. — 28. Sauvage, Hub., fabricant de draps, à Verviers. — 29. Hanquet, N., fabricant, à Liège. — 30. Moreau, Math, V., doct. en méd., faubourg Ste-Walburge.

Jurés supplémentaires. — 1. Loest-Detrixhe, G. F., rentier, à Liège. — 2. Ransy, Benoit, cabaretier, rue du Pot-d'or à Liège. — 3. Lagasse-Sior, fabricant, à Liège. — 4. Martial-Rongé, J., rentier à Liège.

THÉÂTRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui jeudi, 21 novembre, abonnement courant, M. Veezler Sador, danseur hongrois, donnera avec sa troupe une représentation composée de divers morceaux de Musique et Danses hongroises. La MOÛTTE, opéra en 5 actes.

THÉÂTRE DU GYMNASE.

Vendredi, au bénéfice de M. Paul Canut, première représentation de MICHEL OU AMOUR ET MENUISERIE, vaudeville en 4 actes. — Première de la reprise de LES IMPRESSIONS DE VOYAGE, vaudeville en 2 actes. — LES GANTS JAUNES, vaudeville en un acte.

PENSIONS.

Le Directeur du Trésor dans la province de Liège informe les intéressés que le paiement des pensions du 5^{me} trimestre de cette année, à charge de la caisse de retraite, sera ouvert à son bureau à partir de lundi 25 novembre courant.

ANNONCES.

Dimanche on JETTERA des ROUES de DINDONS, chez RASKIN-BIA, derrière le Mur des Anglais.

Ecole de Gymnastique DIRIGÉE PAR M. TRIAT.

Le DIRECTEUR prévient le public qu'à dater D'AUJOURD'HUI, L'ÉTABLISSEMENT est OUVERT.

Les personnes qui désirent en suivre les cours sont priées de se faire inscrire au bureau du Gymnase, rue devant les Carmes, n° 440.

Les LEÇONS recommenceront le LUNDI 25 NOVEMBRE pour les MESSIEURS seulement, et le LUNDI 2 DÉCEMBRE pour les DAMES.

Huitres anglaises, chez PARFONDROY, derrière l'hôtel-de-ville.

POISSONS DE MER très-frais, au *Moriane*, rue du Stokis.

Cabillauds à 15 sous la livre en détail, Rivets, Rayes, Flotte à 8 sous, Grandes Soles à 10 sous la pièce, Eperlants, Saurets doux pleins, Huitres anglaises et Anchois nouveaux, chez Pearl rue Ste-Ursule.

Cabillauds à 15 sous la livre en détail, Rivets, Raies, Flottes, Eperlants à 8 sous la livre, Grandes Soles à 10 sous la pièce, Saumons frais, Huitres anglaises, Anchois, Saurets pleins chez L. ANDRIEN fils, rue Souverain-Pont.

ON DESIRE TROUVER de rencontre UNE MACHINE A VAPEUR de la force de quatre à six chevaux, pour extraire les eaux d'une houillère. S'adresser chez JANNE, pharmacien, rue Vinave-d'Ile, n° 47.

— Ils sont lyriques, harmonieux, et je voudrais bien les avoir faits.

— Est-ce que vous ne vous souvenez pas de les avoir entendus réciter quelque part?

— Mon Dieu, non. Cependant il serait possible que je les eusse connus autrefois... Mais j'en ai tant su, j'en ai tant oublié!...

Le poète avait accompagné ces derniers mots d'un soupir qu'on pouvait considérer comme l'expression des regrets et du sentiment pénible de sa situation : « Mais l'auteur de ces vers, ajouta le docteur, vous le connaissez particulièrement : c'est un de vos meilleurs amis; c'est votre plus jeune frère, Victor... »

— Victor a fait ces vers! c'est possible; mais il y a bien long-temps sans doute.

— Oh! oui, il y a huit ou dix ans. »

Eugène Hugo laissa de nouveau retomber sa tête sur sa poitrine : quelques signes de mauvaise humeur et d'impatience se manifestèrent sur sa figure. Notre *Cicéron* le remarqua, et mit fin aux épreuves, en nous invitant à abandonner le poète à sa rêverie dans laquelle il ne voulait pas être troublé. Ce que nous avions vu suffisait pour nous faire craindre que cette puissance et vive intelligence ne fût entièrement éteinte; nous pressentîmes que l'art des médecins avait depuis long-temps désespéré de l'efficacité de ses remèdes pour rendre Eugène Hugo à la société, la porte de l'hospice ne devait plus s'ouvrir pour, lui vivant : l'employé confirma nos craintes par le résultat de ses entretiens et de ses rapports avec les chefs de l'établissement.

Nous quittâmes donc le pauvre poète, en échangeant nos tristes réflexions sur sa destinée, et moi je dis adieu à cet ami qui ne me connaissait plus; mais il ne m'entendit pas, ou parut ne pas m'entendre.

Cet adieu devait être le dernier; dix années après, vers la fin de 1857, les feuilles publiques annonçaient la mort d'Eugène Hugo, décédé au lieu où je l'avais rencontré; l'un de mes compagnons, dans la visite de Charenton, l'avocat Claveau, expirait presque au même moment sur une grande route aux environs d'Epernay, où il s'était retiré depuis quelque temps, après avoir été forcé de renoncer au barreau.

M. Claveau avait donné des signes non équivoques d'aliénation mentale; il était fou!

SAINTE-MAURICE.

